



HAL
open science

Fonds indiens et catalogues disponibles à Paris au XIXe siècle

Jérôme Petit

► **To cite this version:**

Jérôme Petit. Fonds indiens et catalogues disponibles à Paris au XIXe siècle. Antoine-Léonard de Chézy et les débuts des études sanskrites en Europe. 1800-1850, Bibliothèque nationale de France; Labex Transfers; UMR 7528 Mondes iranien et indien, Jun 2015, Paris, France. hal-01205318

HAL Id: hal-01205318

<https://hal.science/hal-01205318>

Submitted on 30 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Fonds indiens et catalogues disponibles à Paris au XIXe siècle

Jérôme Petit

BnF / UMR « Mondes iranien et indien »

Lorsque les membres du comité scientifique m'ont demandé de faire une communication sur les fonds de manuscrits disponibles à l'époque de Chézy, j'ai accepté poliment en me disant qu'il n'y aurait peut-être rien de nouveau à apporter. Par « Paris », j'ai tout de suite compris « Bibliothèque royale/nationale », étant entendu que les quelques manuscrits voulus par le lycée Louis-le-Grand sont essentiellement des manuscrits d'apparat et que la Société asiatique n'avait pas encore vu le jour en 1815. Une rapide bibliographie a donc défilé dans mon esprit. Il me semblait que l'introduction historique de Jean Filliozat au premier volume du *Catalogue détaillé des manuscrits sanscrits de la Bibliothèque Nationale* donnait déjà tous les éléments fondamentaux – éléments qui ont ensuite été complétés par Francis Richard, Gérard Colas, Jean-Marie Lafont et tous les chercheurs qui ont travaillé sur les fonds indiens de la Bibliothèque Nationale. J'avais en point d'appui le précieux guide des collections orientales du département des Manuscrits publié en 2000 sous la direction d'Annie Berthier. Il me semblait aussi qu'il me suffirait de lire le *Catalogue des manuscrits samskrits de la Bibliothèque impériale* publié par Alexandre Hamilton et Louis-Matthieu Langlès en 1807 pour avoir une connaissance précise des fonds disponibles à l'époque de Chézy. Et s'il y avait des précisions à apporter, je pourrais toujours me reporter au *Catalogus Codicum Manuscriptorum Bibliothecae regiae* dont le premier volume publié en 1739 renferme la description des manuscrits orientaux. Et s'il y avait encore besoin de précisions, je pourrais

toujours me reporter aux listes des manuscrits envoyés par les jésuites publiées par Henri Omont dans ses *Missions archéologiques*. L'affaire semblait donc entendue et je m'attelais à ce travail de seconde main.

Je m'aperçus assez vite, en me confrontant aux différentes listes et autres catalogues rédigés par les savants et les bibliothécaires, qu'il manquait un outil précieux, me semble-t-il, pour tracer les provenances des manuscrits : une concordance générale qui nous permettrait de déterminer que le manuscrit actuellement coté Sanscrit 657, le manuscrit de *Śākuntala* sur lequel a travaillé Chézy, porte le n° 54 de la liste dressée par le père Pons au Bengale, le n° 270 du *Catalogus codicum*, le n° 86 du catalogue d'Hamilton et l'ancienne cote Sanscrit Bengali 86. Les mentions de provenance sont bien sûr données dans le catalogue détaillé de Jean Filliozat mais celui-ci vaut pour les 452 premiers numéros du fonds Sanscrit. Des concordances partielles sont aussi données par Gérard Colas dans le catalogue des manuscrits telugu et par Pierre-Sylvain Filliozat pour les manuscrits d'Anquetil. Le but recherché ici est d'avoir une concordance complète qui donnerait les différents numéros historiques reçus par chacun des manuscrits. Pour atteindre cet objectif, il faut reprendre chaque catalogue ancien, chaque liste, et établir les correspondances.

Le premier catalogue des manuscrits sanskrits de la Bibliothèque royale est la liste envoyée par le père Jean-François Pons de Chandernagor accompagnant l'envoi des manuscrits qu'il avait rassemblé ou fait copier au Bengale dans les années 1730. L'histoire bibliothéconomique du fonds Sanscrit commence sous les meilleurs auspices puisque la liste du père Pons est d'une très grande précision pour l'époque, au vu du peu d'éléments de connaissance que nous avons des littératures de l'Inde en ce début du XVIIIe siècle. La liste obéit en effet à un classement thématique tout à fait exact. On trouve 31 livres philologiques offrant tous les outils nécessaires dans l'apprentissage de la langue sanskrite, dont la fameuse « grammaire du père Pons » sur laquelle étudiera Chézy. On trouve 22 poèmes

mythologiques, une catégorie assez large dans laquelle est classée notamment *Śākuntala*. La catégorie des « Pouranam », ainsi appelée avec le terme sanskrit non traduit, contient 42 numéros. On y trouve tous les grands purāṇa (*Śiva-*, *Viṣṇu-*, *Bhagavata-*, *Brahmavaivārta-*, *Markandeya-*, *Matsya-*, etc.), mais aussi les 17 volumes du *Mahābhārata*. Viennent ensuite 8 manuscrits de textes fondamentaux d'astrologie comme la *Siddhāntamañjarī*. Neuf textes sont classés dans la catégorie « diverses poésies », dont un exemplaire de l'*Amaruśataka* avec cette mention : « vers moraux », sans doute vendus comme tels par les brahmanes bengalis – Chézy traduira ces vers moraux, ou immoraux, sous un pseudonyme plein de pudeur... Les 25 textes classés sous la catégorie des « livres des lois, des usages et de la pratique du culte des dieux » forment un ensemble d'une grande solidité avec le *Mānavadharmasāstra* et divers textes de rituels funéraires ou dévotionnels. Le cas des livres philosophiques semble avoir le plus occupé le père Pons. Il nous livre avant la liste des manuscrits une notice sur les différentes écoles philosophiques en Inde. Parmi les textes envoyés, le plus grand nombre appartiennent à l'école du Nyāya. Ceci s'explique en partie par la forte présence au Bengale de l'école du Navya-nyāya, avec le maître Gāṅgeśa Upādhyāya et son illustre élève Raghunātha Śiromaṇi, deux auteurs parfaitement cités par Pons. A cet ensemble s'ajoute les 70 manuscrits envoyés de l'Inde du Sud par le père Etienne Le Gac à Pondichéry et le père Calmette dans le Mysore. Ces manuscrits font l'objet de liste d'envois sans classement thématique. Les grandes disciplines sont bien représentées : Veda, Purāṇa, Logique, Poétique, Grammaire et Lexiques du tamoul et du telugu pour qui s'intéressera à la lecture de ces textes.

Les notices fournies par les pères jésuites serviront à la rédaction du *Catalogus* de 1739, véritable chef d'œuvre bibliothéconomique. C'est Etienne Fourmont, l'un des commanditaires des envois de manuscrits sous l'impulsion de l'abbé Jean-Paul Bignon, bibliothécaire du Roi Louis XV, qui traduira les notices en latin en ajoutant des éléments lorsque c'était possible, et notamment la précieuse notion de support, papier ou feuille de palme, « chartaceus » ou

« Antoine-Léonard de Chézy et les débuts des études sanskrites en Europe. 1800-1850. » BnF, 11-12 juin 2015.

« corticeus », devrais-je dire. Fourmont adopte en grande partie le classement proposé par le père Pons. En réalisant la concordance des listes jésuites et du *Catalogus Codicum*, je me suis aperçu que la partie des livres dits théologiques, la plus importante en nombre avec ces 111 numéros sur les 287 que contient le catalogue, accueille une grande partie des manuscrits envoyés du Sud de l'Inde, quand bien même il s'agit de textes poétiques ou philosophiques. Malgré ces tâtonnements bien compréhensibles, le *Catalogus* est d'une solidité exemplaire et d'une grande justesse, comme l'a d'ailleurs montré Jean Filliozat dans ces études sur la question. Certaines notices sont déjà de petits articles, sur la nature de Dieu, sur les grands principes philosophiques ou sur la mythologie – comme la notice n° 55 d'un manuscrit de la *Bhagavad Gītā* qui tente déjà de donner des éléments de contenu, notamment la tentative de localisation d'Hastinapura, à proximité du Cachemire, dans les contreforts himalayens en tout cas. On remarque aussi sur cette notice l'usage de caractères grecs : les termes sanskrits sont en effet pris comme des indéclinables et le cas auquel il faut lire le terme – le plus souvent au génitif – est marqué par ces caractères ligaturés. Une autre particularité que l'on peut relever est la transcription des titres sanskrits, dont la cohérence d'un bout à l'autre du catalogue est à souligner. En les lisant, on peut déterminer la provenance d'un manuscrit, entre une « Bagarat Guitalou » du pays telugu et les exemplaires du « Mohabhorot », bengali jusque dans la transcription de son titre.

Mais ce qu'il faut souligner concernant ce catalogue, c'est surtout que les manuscrits « indiens », les « codices indici » de la Bibliothèque en 1739 sont très bien signalés : ils portent tous un numéro et les mentions les plus déterminantes telles que le support, le titre, l'auteur quand c'est possible, les éléments de contenu et un classement thématique. C'est un modèle du genre sur lequel nous aurions dû nous appuyer.

Car finalement, les choses se compliquent avec le catalogue d'Hamilton... Entre 1739 et 1807, les collections se sont enrichies de manuscrits provenant d'illustres voyageurs :

Anquetil-Duperron, Aussant, Polier, Gentil. Et pourtant, le catalogue d'Hamilton comporte moins de notices que le *Catalogus* de 1739 ! Hamilton a donné en effet la description des manuscrits rédigés en caractères devanāgarī et bengali uniquement, délaissant, une fois n'est pas coutume, les manuscrits du Sud de l'Inde. Certes, les notices sont détaillées pour certaines, et enrichies avec les données reprises par Langlès des travaux précurseurs publiés dans les *Asiatick Researches*, notamment par Colebrooke. Mais le classement n'est plus le même et la concordance donnée par Hamilton est souvent approximative. La mention de support, si fondamentale, disparaît... Ce catalogue, souvent perçu comme le premier catalogue des manuscrits sanskrits, est loin d'être un chef d'œuvre. Les manuscrits sont classés par ordre d'intérêt de l'auteur : les purāna et les textes épiques arrivent en premier puis on trouve une mention, après la cote « bengali 23 » : « pour les ouvrages qui suivent, on a adopté aucune classification » – difficile à lire pour un bibliothécaire ! Ce sont donc 175 textes qui sont jetés pêle-mêle dans un catalogue qui servira de référence tout au long du XIXe siècle. En ne traitant que les manuscrits en écriture devanagari et bengali, Hamilton oblige à une recotation : la fameuse double cotation « langue + écriture ». L'exemplaire du *Bhāgavata Purāṇa* copié à Bénarès en 1528, collecté au Bengale, n° 62 de la liste du père Pons, n° 90 du *Catalogus*, est ainsi devenu le « Sanscrit dévanāgarī 1 », avant de devenir le « Sanscrit 476 » lorsque les fonds indiens seront refondus par Antoine Cabaton au début du XXe siècle pour donner les cotes en usage aujourd'hui.

Il apparaît donc utile de pouvoir dresser une concordance de cotes qui couvrirait les différents numéros reçus par les manuscrits : listes des jésuites, *Catalogus* de 1739, listes intermédiaires comme les listes Anquetil, Gentil, etc., numéro Hamilton, cotation « langue + écriture » en usage au XIXe siècle et cotation actuelle.

Une question intéressante a soulevé est de savoir qui était à même de fournir des notices au temps de Chézy. On a vu que la France avait utilisé les compétences d'un Anglais pour lui fournir son premier catalogue dédié. Ses notices ont été traduites et augmentées par Louis-Matthieu Langlès qui était le conservateur des manuscrits orientaux à la Bibliothèque nationale. Le titre de conservateur, rémunéré à 5000 francs, était accordé aux directeurs de département, comme on dirait aujourd'hui : Van Praet aux imprimés, Gosselin aux Médailles, Joly aux Estampes partageaient ce titre. Viennent ensuite les conservateurs-adjoints, puis la catégorie des « employés » subdivisées en trois : le troisième employé gagnait 2000 francs, 2400 francs lorsqu'il passait deuxième, et 3000 francs pour le premier employé (tout en bas, on trouve une « femme Bonneville » dont le salaire n'est même pas indiqué).

En 1817, Chézy, depuis deux ans professeur au Collège de France, avait atteint l'échelon de premier employé. A la mort de Langlès en 1824, il est sur les rangs, aux côté d'Abel-Rémusat, pour être nommé conservateur des manuscrits orientaux mais l'administration choisit le second et Chézy est nommé conservateur-adjoint. Face à ce revers, Chézy finit par ne plus se présenter à la Bibliothèque royale. L'administration lui réclama le retour des manuscrits qu'il avait emprunté en en dressant la liste en juin 1830, ce qui nous permet de savoir ce qu'il consultait à cette époque (BnF, cote Archives modernes 115, dossier Chézy). On note les cotes demandées : « Indien » et non pas « Sanscrit ». On est encore dans la logique du Catalogus et des manuscrits « indiens » en différentes langues.

Indien dévanagari 6 [= *Bhagavad Gītā* de la collection Gentil]

Indien dévanagari 114 [sans doute une erreur car il s'agit de la *Karuṇā-puṇḍarīka* entrée par le don Hodgson en 1840]

Indien bengali 15 [*Bhāgavata Purāṇa*]

Indien bengali 21[*Rāmāyaṇa* envoyé par Pons]

Indien bengali 2 [*Kālika Purāṇa*]

Indien bengali 22 [Autre exemplaire du *Rāmāyaṇa*]

Indien bengali 84 [« *Tchandasāṅg Mandjari*, analyse du rythme, par Kālidāsa », selon Hamilton].

Indien bengali 86 [*Śākuntala*]

Indien bengali 99 [*Prabodha-candrodaya*, par Kṛṣṇa Mīśra, copié 1718]

Indien bengali 113 [*Gīta Govinda* de Jayadeva]

Indien bengali 115 [*Meghadūta*]

Indien bengali 185 [Sans doute une erreur de cotation puisqu'il s'agit d'un recueil de la collection de l'abbé Guérin entrée en 1840]

Indien bengali 141 [*Prabodha-candrodaya* et *Hitopadeśa*]

Indien bengali 151 [Grammaire du dialecte Prakrit, commenté d'après le *Samkhipta Sāra*, par Kramadeśvara. On sait que Chézy avait commencé une grammaire du prakrit]

Indien bengali 169 [*Mānava Dharma Śāstra*]

Indien telinga [*Pañcatantra*]

Persan ancien fonds 239 [Recueil contenant le *Divan-i Fani* de Nizam al-din Mir Ali Ramayana en vers [sans cote].

Manuscrit persan d'Otter, *anvar-Soheili*

Manuscrit de Gentil (*Rāmāyaṇa*)

Manuscrit de Gentil (Histoire de Krishna)

Manuscrit de Gentil (*Candrodaya*)

Manuscrit persan de la collection Pierre de Brueys, n° 36 [rassemblée à Surat et entrée dans les collections de la BN en 1802]

Manuscrit Persan ancien fonds n° 65 [*Nigāristān*]

Grammaire telinga

On voit que les centres d'intérêts de Chézy sont la poésie et la poétique, avec quelques grands textes fondateurs comme le *Pañcatantra* ou les *Lois de Manou*. On note aussi une grammaire telugu dont il avait bien perçu l'intérêt pour aborder l'ensemble des fonds de manuscrits de la bibliothèque, et la grammaire du prakrit qui a dû lui servir pour lire notamment les passages en prakrit dans les drames sanskrits.

Chézy rédigea une lettre à l'administrateur le mois suivant, en juillet 1830, pour réclamer un délai... Les relations compliquées entre Chézy et la bibliothèque expliquent peut-être que cette dernière ne se soit pas portée acquéreuse de ses archives ? Il faudrait creuser la question.

Bien qu'il ait emprunté des manuscrits, Chézy n'en a pas pour autant produit des notices. Son style fleuri l'empêchait sans doute de s'adonner au laborieux travail exigé par la codicologie.

Ce travail de description était rendu nécessaire aussi par les fonds importants qui entraient au département des Manuscrits, comme la collection de 64 manuscrits népalais de Hodgson donnés à la Société asiatique et transmis à la Bibliothèque Nationale en 1840, la collection de 180 manuscrits envoyés par Charles d'Ochoa de sa mission en Inde en 1847 puis la grande collection laissée de son vivant par Eugène Burnouf puis les achats faits à sa veuve en 1854.

Le nécessaire travail de catalogage fut entrepris essentiellement par Claude Fauriel et Auguste Loiseleur-Deslongchamps pour les manuscrits sanskrits en caractères bengalis, qui complétèrent ou répétèrent les notices d'Hamilton. Les notices de Loiseleur-Deslongchamps ont été reprises dans un classement par ordre alphabétique de titres par Salomon Munck, employé au département des Manuscrits jusqu'en 1852. En 1845, Velanguani Arokium, un Pondichérien dont il est précisé sur la page de titre de son catalogue qu'il est chrétien, s'est chargé de dresser le premier catalogue des manuscrits tamouls. Cette prise en compte tardive des manuscrits du Sud de l'Inde sera ensuite compléter par Julien Vinson à la fin des années 1860, prenant en compte la riche collection d'Ariel entrée en 1866. La deuxième partie du XIXe siècle est une période importante pendant laquelle on s'attèle à la description de

l'ensemble des manuscrits, suivant le grand mouvement de catalogage initié par le grand administrateur Jules Taschereau et reprise par le non moins grand administrateur Léopold Delisle à la fin du siècle. A côté de Julien Vinson, il faut bien sûr signaler le travail monumental réalisé par Léon Feer qui dressa les catalogues, entre autres, des manuscrits pâli, indiens, sanscrits en caractères devanagari, bengali et telugu, pendant que Léon Rodet s'était chargé de réaliser le catalogue des manuscrits sanscrits en caractères grantha. Tous ces catalogues, qui sont restés manuscrits jusqu'à aujourd'hui, ont servi à Antoine Cabaton pour dresser son catalogue sommaire des manuscrits sanscrits et indiens en adoptant un nouveau système de cotation et en reclassant les manuscrits sanscrits par thèmes, retrouvant par là-même le geste bienfaiteur du *Catalogus* de 1739.

Si vous me permettez, en guise de conclusion, un petit crochet dans le temps présent, on peut dire qu'un catalogue détaillé des fonds Sanscrit et Indien reste nécessaire. Les deux volumes publiés par Jean Filliozat en 1941 et 1970 et le catalogue des manuscrits télugus de Gérard Colas et Usha Colas-Chauhan constituent un modèle à suivre. Le fonds Sanscrit est aujourd'hui riche de 1878 numéros, le fonds Indien de 1064 numéros et nous disposons aujourd'hui d'outils informatiques performants pour mettre sous les yeux des chercheurs du monde entier la description de nos collections parisiennes, notamment par le catalogue BnF Archives et manuscrits. Ce travail est en cours, et nous ne pouvons qu'espérer qu'il puisse voir le jour prochainement.